

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER DE SUBVENTION?

Sur la plateforme du Compte Asso

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER

1

Réunissez au préalable tous vos documents et justificatifs afin de faciliter le dépôt de votre demande de subvention sur la plateforme du Compte Asso.

Attention: Si vous avez obtenu une subvention PSF l'année dernière, n'oubliez pas de préparer votre compte rendu financier qui sera à déposer obligatoirement au moment de votre nouvelle demande.

- Si vous avez déjà envoyé une demande de subvention les années précédentes reconnectez-vous avec les mêmes identifiants qu'auparavant.
- Si c'est la première fois que vous déposez une demande de subvention : créez un compte pour votre structure !

2

CONNECTEZ-VOUS AU COMPTE ASSO

- Renseignez toutes les informations qui concernent votre structure sans oublier d'y indiquer le numéro d'affiliation FFDanse.
- Recherchez la demande de subvention correspondant à la FFDanse en y indiquant obligatoirement le code **1101**.
- Remplissez votre demande de subvention en y joignant tous les documents justificatifs demandés.

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

3

Une fois votre demande complétée, remplissez l'attestation sur l'honneur puis cliquez sur "transmettre", vous pourrez alors télécharger un document CERFA résumant votre demande.

Attention: N'oubliez pas ensuite de cliquer sur "confirmer la transmission" pour bien envoyer votre candidature !

CONFIRMEZ ET ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

4

PRÊTS?

Vous avez jusqu'au **12 mai** pour déposer vos dossiers !